

Réunion Comité Commissions du

26/09/2021

Présents :

Comité : Jérôme Carrière, Thierry Fraselle, Catherine Guillemin, Mauro Cavalière, Bruno Iungo, Corinne Godart, Yves Bening, Anne-Yvonne Flores, Anne-Sophie Moltini, Fabrice Dal, Jean Luc Ade, Christophe Reiff, Isabelle Kosowski, Julie Chevalier, Eric Richard

Présidents commissions : Philippe Moltini (représentant Claude Alan), Jean Philippe Nicolay, Vincent Muller, Valérie Schwartz, Maud Cossurel, Christian Seemann

Absents excusés : Tristan Cavalière, Eric Noel

Début de séance 10h00

-Assemblée Générale Codep :

Il a été décidé que l'AG aurait lieu à ACADEMOS le 24 octobre.

-Bilan comptable :

Année légèrement déficitaire mais avec des comptes positifs (environ 45000€)

Le budget du Codep comprend : 3000€ en subvention

5600€ en retour licences (4000€ prévu pour 2022)

3200€ d'ANS à venir

Il y a eu des dépenses surprises (non prises en compte par le bureau précédent) :

Fosse de Creutzwald : 4600€ à régler et 2600€ à rembourser aux clubs.

Assurance Lafont non réglée.

Budget de la Commission Technique Départementale non équilibré pour le moment suite à des régularisations sur les années passées.

-La cotisation Codep des clubs a été votée à l'unanimité et sera de 15€ pour la saison.

-Suite à la présentation des budgets par les différentes commissions, il a été rappelé par Jérôme Carrière que les budgets présentés doivent présenter un équilibre entre les dépenses et les recettes.

-Il a été décidé que le Codep participerait à la location de salle à ACADEMOS pour les réunions des clubs 2 à 3 fois par an.

-Eric Richard a été élu au comité à l'unanimité et s'occupera du site web. Il va revoir l'organisation du site CODEP.

-Secourisme :

En novembre, Andréa Puntin, Anne Sophie Moltini, Mauro Cavalière et Jean Luc Ade participeront à une formation pour devenir moniteurs secourisme et commencer à partir de décembre des formations RIFAP, PSC1 et ANTEOR.

-Matériel :

Le Codep bénéficie d'un espace de stockage pour le matériel récupéré. Malheureusement, une grande partie du matériel n'a toujours pas été restitué : matériel de formation secourisme, matériel photo-vidéo, barnum sont encore manquants.

-EPI :

Une présentation des obligations de suivi sera faite aux présidents des clubs et une application de gestion EPI sera développée sur le site du CODEP et sera accessible depuis un téléphone mobile.

-Pass Sanitaire :

Il est obligatoire pour assister aux réunions Codep et à l'Assemblée Générale.

-Démissions :

Laurent Facina et Laurent Devidjian ont présenté leur démission pour raisons personnelles.

-Projets pour 2022 :

Le comité va réfléchir à de nouveaux projets pour obtenir des subventions
Exemple : développer des jeux subaquatiques d'aide aux apprentissages de la plongée destinés aux clubs.

Ce projet a été adopté à l'unanimité.

-Groupe ANS :

Création d'un groupe d'aide aux clubs qui ne font pas assez de demandes de subventions en proposant des projets (soirées découvertes, baptêmes, soirées films....)

Fin de la séance 12h30

Le président



 CODEP 57
Président
Jérôme CARRIERE

Le secrétaire



 CODEP 57
Secrétaire
Thierry FRASELLE